

AVIS DE DÉCÈS

Suite aux réunions bilatérales avec le Directeur de Cabinet du Ministre puis le Directeur des Services Judiciaires, l'UNSa SJ a la douleur de vous annoncer la mort de nos statuts:

- pas de catégorie A pour le greffier,
- enterrement du statut des greffiers fonctionnels,
- nouvelle grille camisole pour les greffiers, avec fin annoncée des possibilités de détachements,
- aveu du directeur de cabinet du ministre : jamais le dossier de la catégorie A pour le greffier n'a été porté devant la Fonction Publique,
- transfert annoncé des missions nobles d'assistance aux magistrats (alinéa 2 de l'article 4 du statut) au profit des futurs « attachés de justice ».

Autres collègues du greffe, vous n'êtes pas en reste :

- plan de requalification des C en SA retoqué à la Fonction Publique,
- Sacrifice des CLI fonctionnaires au profit de techniciens informatiques contractuels (précarité),
- extinction des missions de gestion des Directeurs de greffe au profit des chefs de juridiction (modification annoncée de la loi organique).

**Ne laissons pas faire ces fossoyeurs de nos professions
qui font délibérément le choix des emplois précaires...**

COLLÈGUES, MOBILISEZ-VOUS !

Êtes-vous prêt à vous laisser supprimer sans résister ?

**Les agents du greffe sont bons à aller aux audiences tardives et les permanences week-end,
par contre les missions nobles, le ministère préfère les transférer à d'autres !**

**L'UNSa, elle, est prête à accompagner un mouvement de révolte des personnels de greffe,
mais sans vous, elle n'aura pas assez de poids !**

Le Bureau National de l'UNSa SJ